

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

Mme HAGUENAUER Evelyne, rapporteur : Monsieur le Maire, avis favorable sur ce dossier. Je dirai quelques mots sur André Mandouze. André Mandouze est né le 10 juin 1916 à Bordeaux et il est décédé le 5 juin 2006 à Porto-Vecchio à quelques jours de ses 90 ans.

C'était un universitaire et journaliste catholique militant de l'antifascisme et de d'anticolonialisme. Normalien, agrégé de lettre en 1937, il entre dans la clandestinité sous l'occupation, noue des réseaux d'amitié judéo-chrétienne, se lie au dominicain Jean Augustin Maydiou et au jésuite Pierre Chaillet avec qui il lance en 1942 les cahiers du témoignage chrétien dont il sera le premier rédacteur en chef.

C'était un jeune professeur rebelle au lycée à Bourg en Bresse et à Toulon. Il se distingue en refusant obstinément d'afficher le portrait de Pétain dans sa classe, en diffusant sous le manteau la presse clandestine chrétienne et en aidant à saboter la projection du Juif Süß, le plus célèbre film nazi antisémite.

En 1946, il quitte la France pour l'Algérie. Il devient professeur à l'Université d'Alger, il fonde la revue consciences magrébines en 1954.

En plus il était partisan du dialogue et adversaire résolu du système colonial, et cet ancien résistant nazisme connaîtra la prison en 1956. Il devra subir plusieurs tentatives d'intimidation et d'assassinat de la part de l'organisation terroriste d'extrême droite, l'OAS.

Jusqu'au dernier jour de sa vie, André Mandouze fut fidèle à ses engagements humanistes et chrétiens.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)